

ÉCOLE SAINT-PAUL-DE-LA-CROIX

Procès-verbal de la troisième réunion du Conseil d'établissement

LIEU : École Saint-Paul-de-la-Croix, salle d'arts plastiques

DATE : jeudi 27 février 2025

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la séance (présences et quorum)

Quorum atteint. Ouverture de la séance à 18h37.

Étaient présents (cocher les membres présents) :

Membres réguliers

- ☒ Nathalie Jalbert Chaussé (resp. SDG)
- ☒ Philippe Orsini (parent CCP)
- ☒ Denise Moncion (parent-CCP substitut)
- ☒ Andréane Brassard (parent)
- ☒ Farah Jamal (parent)
- ☒ Medgine Bras (directrice)
- ☒ Élisabeth Vigeant (parent)
- ☒ Nicolas Deschênes (parent)
- ☐ Evelyne Paquet (enseignante)
- ☐ Leila Brahimi (enseignante)
- ☒ Fanny Legault (enseignante)
- ☒ Chloé Lagendyk (psychoéducatrice)
- ☒ Valbona Betekshi (enseignante)

Membres substitués

- ☐ Jean-François Léonard
- ☐ Catherine Archambault
- ☐ Flavie Léger-Roy
- ☐ Sabrina Laferte
- ☐ Isabelle Lavallée

Invité

- ☒ Aucun

2. Élection d'un(e) secrétaire

RÉSOLUTION – Fanny Legault propose Farah Jamal comme secrétaire, secondée par Andréane Brassard. Adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Une modification à l'ordre du jour :

- Le point sur le service de garde est déplacé au début de la rencontre, soit au point 4.

Nicolas Deschênes propose l'adoption de l'ordre du jour avec ces modifications, secondé par Valbona Betekshi. Adopté à l'unanimité.

4. Service de garde

Plusieurs nouvelles du service de garde :

- Formations offertes par conseiller pédagogique aux éducatrices du service de garde en lien avec la planification des activités au service du garde. Il y aura des planifications différentes par mois et par cycle, avec des thèmes. Aussi, décroisonnements à venir aux mois de mai et juin. Ainsi, les enfants pourront choisir de participer à des ateliers animés par des éducatrices de d'autres groupes une fois par semaine en fonction de leurs intérêts.
- Formation pour soutenir les interactions avec les enfants en adaptation scolaire a été animée par TES.
- Formation à venir par la psychoéducatrice à l'intention des éducatrices du service de garde de l'école en lien avec l'organisation des horaires (structure/routine) ainsi qu'avec la façon d'intervenir avec des enfants d'autres groupes que le leur. L'objectif de cette formation sera de prévenir les comportements plus difficiles lorsque possible.
- Beaucoup de roulement car pénurie de personnel et beaucoup de personnes sont actuellement en arrêt de travail.
- Nathalie Jalbert Chaussé a réussi à obtenir une annulation sans frais d'une activité prévue au calendrier des journées pédagogiques et qui devait être annulée suite à la dernière tempête de neige.
- Application Hop Hop débutera le 31 mars au service de garde. Nathalie Jalbert-Chaussé enverra une lettre explicative aux parents. Une vidéo explicative sera aussi disponible. Éducatrices seront formées à l'utilisation de l'outil. L'outil sera essayé sans frais jusqu'à la fin de l'année scolaire. S'il est adopté par la suite, il coûtera 25\$ par année par famille, peu importe le nombre d'enfants dans la famille scolarisés à l'école. L'application sera optionnelle pour les familles, mais un soutien financier pourrait être octroyé au besoin et sous certaines conditions.

5. Lecture, adoption et signature du procès-verbal de janvier

Une précision est proposée par la direction en lien avec le point 12 du procès-verbal. Voir le procès-verbal de janvier pour nouvelle formulation à ce point.

Élizabeth Vigeant propose l'adoption du procès-verbal avec cette précision, secondé par Nicolas Deschênes. Adopté à l'unanimité.

6. Période réservée au public

Pas de membre du public présent.

7. Sorties éducatives, culturelles ou sportives et activités spéciales

Le tableau devra être adopté de façon virtuelle car quelques précisions sont encore à apporter à la programmation.

8. Campagnes de financement

- L'activité gomme balloune a eu lieu. Le montant récolté sera confirmé au prochain CÉ.
- La prochaine activité proposée dans le cadre des campagnes de financement serait que les enfants viennent à l'école avec un chapeau de leur choix sur le même principe que l'activité gomme balloune, soit en échange d'un dollar (1\$). Date serait à confirmer. Philippe Orsini propose l'adoption de cette activité et que le montant soit versé dans le fonds Parents pour le Projet Harmonie. Il est secondé par Nathalie Jalbert-Chaussé. Adopté à l'unanimité.
- Le comité financement souhaite également récolter des livres afin de faire une vente dans le gymnase. La proposition sera soumise au CÉ ultérieurement pour adoption une fois les modalités confirmées.

CONSULTATION/ DISCUSSION

9. Calendrier scolaire

Le calendrier scolaire 2025-2026 est présenté au CÉ. Il est suggéré que la direction informe le Centre de services scolaire que les parents préféreraient qu'une autre journée que le 23 juin devienne jour de classe en cas de tempête de neige.

10. Horaire de l'école

Un horaire préliminaire pour l'année 2025-2026 est présenté au CÉ. Des ajustements sont prévus par rapport à cette année afin que les enseignants puissent avoir une période d'une heure par semaine de concertation/travail en collaboration dans le but de poursuivre le développement de leurs compétences. Quelques lignes directrices sont considérées dans l'organisation de cette modalité :

- Le service de garde serait gratuit pendant cette heure pour les enfants qui ne fréquentent habituellement par le service de garde et dont les parents ne peuvent pas venir les chercher plus tôt.

- Le nombre d'heures de cours obligatoire par semaine sera respectée. Ainsi, la durée d'accueil sur la cour et la durée de l'heure du dîner seraient raccourcies afin de répondre à ce besoin.
- Un membre du CÉ souligne la flexibilité de l'équipe école dans la réponse à ce besoin du corps enseignant, et ce tout en tenant compte des besoins des élèves.

Poursuite de la discussion au prochain CÉ une fois le plan finalisé.

11. Formations obligatoires CÉ

Denise Moncion demande que les membres du CÉ qui n'ont pas encore eu l'occasion de faire la formation obligatoire aillent la voir afin qu'elle puisse faire le suivi requis.

12. Résultat du sondage des parents concernant les formations

Les résultats du sondage seront mis en annexe du procès-verbal Aussi, la direction s'informera à savoir combien de parents utilisent l'outil 'Parcours Parents' statistiquement. Ces deux informations guideront le choix des prochaines activités en soutien aux parents qui seront offertes par l'école.

13. Consultation des élèves (choix d'un thème)

Ce point est reporté au prochain CÉ.

INFORMATION

14. Nouvelles de l'école

14.1 Projet éducatif

Le projet éducatif est présenté au CÉ par la direction. Il sera déposé sur le site internet de l'école lorsque la mise en page et le contenu seront finalisés.

14.2 Planification COSP

La planification COSP est présentée au CÉ par la Direction. Le document sera versé en annexe du présent procès-verbal.

14.3 Vie scolaire et pédagogique

Plusieurs projets/activités sont discutés :

- Comité pour préparation du bal de finissant
- Projet de mini forêt (embellissement de la cour d'école) mis en suspens pour cause d'optimisation budgétaire. Nécessité d'avoir l'aval du Centre de

services scolaire qui doit envoyer du personnel pour évaluer la faisabilité du projet et autres. Il serait intéressant d'évaluer la possibilité de mettre des aménagements non permanents mais qui sont trop lourds pour être déplacés facilement.

- Activité récompense à venir bientôt (cachette dans l'école) en lien avec respect du code de vie.
- Activité "Lire Partout" à venir.

15. Nouvelles de l'OPP

- Plusieurs activités ont été animées à l'école par Sports Montréal pour faire bouger les élèves dans le passé. Néanmoins, une diminution de la qualité du service est constatée depuis quelques années. Il y a actuellement une discussion entre l'OPP et les professeurs d'éducation physique de l'école pour si des activités sportives pourraient être offertes à l'interne.
- Discussions entre l'OPP et le Collège Régina Assumpta en ce qui concerne l'organisation d'un spectacle d'un orchestre à vent version réduite.
 - Possibilité que les enfants de l'école y assistent gratuitement
 - Possibilité que le Collège Régina Assumpta réduise le coût de location de la salle (forme de commandite)
 - Possibilité qu'il y ait des bénéfices à cette activité qui pourraient financer le projet Harmonie de l'école.
 - Le tout est à confirmer. Le spectacle aurait lieu au printemps 2026 s'il se concrétise.
- Activité lecture à venir. L'OPP indique qu'habituellement, les 5^{ème} et 6^{ème} année participent moins. L'OPP se demande si des modalités pourraient être mise en place pour augmenter la participation dans ces classes. Les enseignants indiquent que les grands vont souvent lire dans les classes des plus petits.
- Le souper spaghetti aura aussi lieu cette année. Résolution à venir en fonction des coûts associés.

16. Nouvelles du comité de parent

Philippe Orsini mentionne qu'il y a eu plusieurs présentations à l'automne notamment en lien avec le PDRI. Il a été mentionné que le but de cet exercice n'était pas de tenir compte des points de service.

Aussi, il a été nommé dans ce comité que s'il y avait relocalisation d'une école, ce serait annoncé en décembre pour le mois de septembre suivant. Dans ce cas-là, le transport scolaire serait fourni en fonction des mêmes critères que pour l'école de quartier. Enfin, tous les sites web des écoles secondaires ont été refaits. Le Centre de services scolaire va poursuivre avec les écoles primaires.

17. Budget

17.1 Fonds 9 Excel

Le budget sera mis en annexe du présent procès-verbal pour consultation. Il est demandé que le montant obtenu via les financements soient séparés dans le budget de la façon suivante :

Financement provenant des collations sucrées pour la classe verte
Financement provenant de l'activité Cinéma pour le Projet Harmonie et autres projets.

VARIA

18. Dates de rencontres

Les prochaines rencontres auront lieu aux dates suivantes :

- 30 avril 2025 à 18h30.
- 3 juin 2025 à 18h30

19. Levée de la séance

Chloé Lagendyk propose la levée de la séance, secondée par Philippe Orsini. Adopté à l'unanimité. Séance levée à 20h40.